

11-APR-2005

ORMOND

VETERINARY SUPPLY LTD.

Box 7424

ANCASTER, ONTARIO L9G 4G4

SHAMPOOING ANTI-PUCES

À L'USAGE EXCLUSIF DES VÉTÉRINAIRES

COMMERCIAL

Insecticide contre puces en un savon onctueux

Pour chiens et chats

No D'ENREGISTREMENT 9703

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE

Pyréthrines0,07%

Butoxyde de piperonyl0,56%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Contenu net: 4.54L

MODE D'EMPLOI:

Bien secouer le flacon avant l'emploi. Porter des gants de caoutchouc pour éviter tout contact avec la peau. Mouiller l'animal et appliquer abondamment le produit, en le mélangeant bien au pelage. Attendre quelques minutes pour laisser agir l'insecticide. Puis ajouter de l'eau et laver le pelage de la façon habituelle. Ne pas traiter les yeux, le visage ou le scrotum de l'animal. Consulter un vétérinaire avant d'utiliser sur des femelles en gestation, des animaux malades, ou des animaux sous médication ou traités avec d'autres pesticides. Ne pas utiliser sur des femelles allaitantes ou sur des animaux de moins de 8 semaines. Cesser d'utiliser le produit si des effets indésirables sont observés. Pour un contrôle efficace des puces, le traitement de l'animal devrait être accompagné du nettoyage de tous les endroits fréquentés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, tapis, et meubles (jeter le sac après usage) et laver les endroits où l'animal se couche, vit ou fréquente. Si le problème persiste, il sera peut-être nécessaire d'effectuer un traitement pesticide des locaux avec un insecticide formulé pour cet usage.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Après l'emploi, se laver les mains à fond avec l'eau et le savon.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau propre. Si l'irritation persiste, appelez un médecin. En cas de contact avec la peau, laver à fond à l'eau et au savon. Si avalé accidentellement, appelez un médecin immédiatement, ou appelez un centre anti poison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire lors de toute visite chez le médecin ou le vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION:

1. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
2. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))